

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Aménagement du territoire</b>
<b>Section(s)</b>	- (3 ECTS) Master en Sciences de l'Ingénieur industriel / orientation Géomètre / Cycle 2 Bloc 2

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Mickaël MERCIER	30	Quad 1

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
Le CoDT	12h	Mickaël MERCIER
Les portails cartographiques de la Région wallonne	3h	Mickaël MERCIER
Permis d'urbanisation : complétude du volet administratif	15h	Mickaël MERCIER

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>
- Projet d'urbanisation	

<b>Répartition des heures</b>
Le CoDT : 12h de théorie
Les portails cartographiques de la Région wallonne : 3h de travaux
Permis d'urbanisation : complétude du volet administratif : 15h de travaux

<b>Langue d'enseignement</b>
Le CoDT : Français
Les portails cartographiques de la Région wallonne : Français
Permis d'urbanisation : complétude du volet administratif : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
- Master en Sciences de l'ingénieur industriel :
- Master en Sciences de l'ingénieur industriel Géomètre :

- Exploiter les connaissances technologiques, techniques et juridiques nécessaires à la gestion de projets de construction
  - Maîtriser et respecter la législation, les normes et procédures spécifiques, plans et cahiers des charges
- Maîtriser et exploiter les connaissances et les outils techniques, juridiques et de la géomatique nécessaires aux missions du géomètre-expert
  - Etablir et suivre des projets d'aménagement ou de réhabilitation du territoire, de voies de communication, ...

### Objectifs de développement durable (rubrique optionnelle pour l'année académique 2022-2023)



#### Education de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

sous-objectifs : **4.4**



#### Villes et communautés durables

Objectif 11 Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

sous-objectifs : **11.3**

### Acquis d'apprentissage spécifiques

Analyser (Taxonomie de Bloom):

- Reconnaître les sous-entendus.
- Identifier les parties constitutives d'un tout pour en distinguer les idées et apporter une réponse juste et complète.

### Contenu de l'AA Le CoDT

#### PARTIE I CONTEXTE HISTORIQUE

- Naissance et développement de la ville industrielle
- L'urbanisme d'après-guerre
- Histoire du droit de l'urbanisme en Belgique

#### PARTIE II AMENAGEMENT NORMATIF

- Composition du CoDT
- Outils d'aménagement

#### PARTIE III LES PERMIS

- Les certificats d'urbanisme
- Le permis d'urbanisme
- Les actes et travaux de minime importance
- Les permis d'urbanisation

### Contenu de l'AA Les portails cartographiques de la Région wallonne

Sur base de terrains choisis par les élèves, recherches des informations cartographiques (sur internet) nécessaires à la complétude de la partie administrative d'une demande de permis d'urbanisation (pour les géomètres) ou d'urbanisme d'impact limité, sans architecte (pour les EE).

Les principaux portails consultés sont (mots-clés) :

- Webgis
- Cadgis (cadastre)
- Walonmap
- SPGE
- BDES

### Contenu de l'AA Permis d'urbanisation : complétude du volet administratif

Cur base de terrains choisis par les élèves, encodage des informations nécessaires à la complétude de la partie administrative d'une demande de permis d'urbanisation.

### Méthodes d'enseignement

**Le CoDT** : cours magistral, approche déductive, étude de cas, E-learning (vidéos)

**Les portails cartographiques de la Région wallonne** : cours magistral, approche par projets, étude de cas, utilisation de logiciels

**Permis d'urbanisation : complétude du volet administratif** : approche par projets

### Supports

**Le CoDT** : syllabus, vidéos

**Les portails cartographiques de la Région wallonne** : activités sur eCampus, Recherches cartographiques par internet

**Permis d'urbanisation : complétude du volet administratif** : notes d'exercices, activités sur eCampus

### Ressources bibliographiques de l'AA Le CoDT

Le CoDT

### Ressources bibliographiques de l'AA Les portails cartographiques de la Région wallonne

Internet

### Ressources bibliographiques de l'AA Permis d'urbanisation : complétude du volet administratif

Annexe 10 du CoDT

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note globale à l'UE
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français
<b>Méthode d'évaluation</b>	<p><b>AA: "Urbanisme: théorie" - pondération 60%</b> Examen écrit basé sur des cas concrets à expliquer.</p> <p>Pour cet examen seuls de nouveaux exemplaires du CoDt seront à disposition. L'étudiant aura également droit à une seule feuille manuscrite préparée par ses soins pour s'y retrouver plus rapidement dans le CoDT. L'écriture sera "normale"; Il ne s'agira nullement d'un condensé de fiches "aide mémoire" photocopiées en petit pour tenir sur une feuille.</p> <p><b>AA: "Permis d'urbanisation : applications" - pondération 40% - non rejouable en 2e session</b> Rapport à remettre au plus tard à la date indiquée dans les consignes.</p> <p>La note finale obtenue à l'UE sera calculée sur base d'une moyenne arithmétique suivant la pondération mentionnée ci-dessus.</p>

### Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE

Le CoDT : **non**

Les portails cartographiques de la Région wallonne : **non**

Permis d'urbanisation : complétude du volet administratif : **non**

